

destroyers. Nous avons besoin de surveillance dans tout le nord-ouest de l'Atlantique et il vaudrait mieux utiliser rationnellement ces destroyers au lieu de les faire gaspiller du mazout. Le ministre pourrait-il nous dire s'il peut modifier sa réponse, sachant qu'il faut multiplier nos dispositifs de surveillance pour sauvegarder notre industrie de la pêche, qui est vitale pour le Canada.

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Je crains que le député n'ait mal interprété mes paroles. Nous avons absolument besoin d'inspecteurs autorisés en vertu d'un traité à monter à bord et possédant la formation scientifique nécessaire pour évaluer les prises des chalutiers étrangers. S'ils sont transportés par un destroyer c'est une solution plutôt coûteuse. Je pense qu'il est très important que la surveillance ne soit pas exclusivement exercée par les forces armées. Si celles-ci peuvent être d'une aide quelconque, comme c'est le cas, tant mieux.

M. Andrew Hogan (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Pêches. En répondant aux questions aujourd'hui, a-t-il tenu compte de ce que l'amiral Boyle a dit au cours de la fin de semaine, à savoir que si le ministère de l'Environnement construisait deux navires à un coût de 30 millions de dollars, ces torpilleurs seraient inutilisés et ne serviraient pas à la surveillance?

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Je serais le premier à me réjouir si nous pouvions avoir un torpilleur-chalutier et un navire pour la recherche scientifique tout ensemble. Pour le moment, nous n'en avons pas et je manquerais sûrement à mes responsabilités si je n'estimais pas nécessaire, pour nos pêcheries en particulier, de construire des bâtiments destinés aux pêches. Ces vaisseaux font certaines expériences scientifiques qui ne peuvent être faites par des torpilleurs

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LES PROPOS DE L'AMIRAL BOYLE À UNE RÉUNION DES CONSERVATEURS À HALIFAX—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. J.-J. Blais (Nipissing): Monsieur l'Orateur, à la suite des deux dernières questions et des déclarations du vice-amiral Douglas Boyle à une réunion de fin de semaine du parti conservateur à Halifax. J'aimerais poser une question supplémentaire au leader du gouvernement à la Chambre. Comme les remarques du vice-amiral dépassaient largement les bornes de la décence et même de la décence constitutionnelle sur ces questions, quelles sanctions le gouvernement entend-il prendre à l'égard de cet officier?

Des voix: Bravo!

Questions orales

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Défense nationale m'a informé ce matin que le chef d'état-major de la défense, le général Dextraze, avait convoqué l'amiral Boyle à Ottawa pour s'entretenir avec lui de sa présence au caucus du parti conservateur à Halifax.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA POSSIBILITÉ D'UNE ASSURANCE-INFLATION EN FAVEUR DES EXPORTATEURS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): J'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce, monsieur l'Orateur. Le gouvernement a-t-il l'intention de suivre l'exemple de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie et du Japon et de permettre à nos exportateurs d'acheter de l'assurance-inflation à l'égard des contrats où le client n'accepte que de payer un prix fixe, ce qui leur permettrait d'effectuer un bon nombre de ces ventes auxquelles ils doivent actuellement renoncer?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, la Société pour l'expansion des exportations a pris connaissance de mesures particulières adoptées par certains gouvernements étrangers. Elle les étudie sérieusement en ce moment et j'espère pouvoir faire une déclaration en temps opportun.

M. Hees: En entendant la réponse du ministre, je me demande pourquoi notre gouvernement se laisse toujours à ce point distancer par nos concurrents qui, eux, savent adopter ces mesures progressistes qui leur permettent de l'emporter sur nos exportateurs et de reléguer notre commerce dans la position déplorable qu'il connaît aujourd'hui?

● (1430)

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, les mesures dont parle le député ne seraient pas conformes, je pense, à l'esprit de la promesse ou de l'engagement d'honneur pris en septembre dernier à l'issue des séances de la conférence du Fonds monétaire international. Si l'on veut qu'un système international fonctionne, il me semble qu'il faut agir sur le plan international.

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: Vous devez être un ancien d'Oxford pour raisonner de cette façon.

Des voix: Bravo!

M. Gillespie: Le Canada ne sera pas le premier à violer l'accord international.

Une voix: Il doit être un boursier Rhodes.

M. Gillespie: J'entends que l'on sache bien que, vu les initiatives de certains pays, à moins qu'elles ne soient révoquées, et il se peut qu'elles le soient, le Canada restera aligné.

M. Hees: Monsieur l'Orateur, étant donné la baisse de nos exportations, l'augmentation rapide de nos importations et la façon d'agir de ces pays à l'égard du Canada, le ministre ne croit-il pas que personne ne marche au pas sauf Alastair?

Des voix: Oh, oh!